

TARIFS

- Emplacement: 3,65 €/jour
- Électricité: 0,22 €/KWh
- Eau: 3,73 €/m³
- Avance pour les fluides: 10 €
- Cautions: 160 €

CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE SÉJOUR

- Carte d'identité
- Carte grise et assurance des caravanes et véhicules tracteurs
- Durée de séjour: maximum 3 mois

PERMANENCES

Du lundi au vendredi: 9h - 12h 30
Le samedi: 9h - 12h

Renseignements 06 62 90 69 16

Aire d'accueil permanente - La Baule-Escoublac

📍 Le Truchat
44500 La Baule-Escoublac



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80